

# NÉGOCIATIONS PHR : LA FILPAC CGT DEMANDE UNE REVALORISATION SIGNIFICATIVE DES SALAIRES !

**Avec une inflation galopante depuis un an, et une seconde revalorisation du Smic annoncée au 1<sup>er</sup> mai prochain, la Filpac CGT demande une revalorisation immédiate de 5% des salaires réels en PHR.**

**A**près une première réunion en novembre dernier avec l'organisation patronale, ayant abouti à une augmentation de +1,6% en deux temps (1,3 en novembre 2021 et 0,3 en février 2022), la commission sociale de la FPPR/SPHR s'est réunie ce jour pour un état des lieux de situation économique des titres, accédant à notre accord de revoyure.

L'occasion pour notre délégation Filpac-CGT d'insister sur l'augmentation du coût de la vie qui pénalise les salariés en PHR dans un contexte de forte progression du prix de l'énergie et des biens de première nécessité.

Après un tour de table du cahier revendicatif des différentes organisations syndicales représentantes des salariés, force a été de constater que les patrons de la branche n'étaient pas en mesure ni de négocier nos revendications salariales ni de nous présenter aujourd'hui une contre-proposition.

Les représentants des éditeurs de presse n'ayant

**Malgré leur proposition de nous donner des nouvelles au plus vite (courant mai !), nous rappelons la nécessité d'augmenter sans plus attendre les salaires des travailleurs de PHR (...)**

pas mandat du bureau de l'organisation patronale. Leur pouvoir d'achat doit être certainement moins sensible à l'inflation que celui des salariés qui travaillent au quotidien dans leurs entreprises ou attendent-ils les promesses du futur locataire de l'Élysée ?

Malgré leur proposition de nous donner des nouvelles au plus vite (courant mai !), nous rappelons la nécessité d'augmenter sans plus attendre les salaires des travailleurs de PHR, et notamment, mais pas seulement, celui des journalistes dont les minima salariaux de branche sont proches du nouveau SMIC (à 30 euros près !). Nous avons également abondé dans le sens d'une ouverture de négociation de branche concernant les droits voisins, et ainsi s'assurer d'un partage plus juste et équitable des bénéfices permis par tous les contributeurs de contenu en ligne.

Nous sommes également intervenus concernant les demandes de revalorisation de rémunération des journalistes pigistes.

Enfin, nous avons profité de cette pseudo-négociation pour rappeler aux représentants des éditeurs, la nécessité de porter plus qu'intérêt aux journalistes pure-players, dépendant de nos titres de PHR, qui sont affiliés à une grille de salaire totalement inappropriée à leur rythme de travail et à leurs impératifs de gestion de flux de l'information.

Changement de grille ? Création d'échelons intermédiaires dans la grille actuelle ? Majoration de périodicité ? Les idées sont nombreuses et le travail s'annonce important, du moins si les patrons daignent enfin plancher sur les conditions sociales de ces travailleurs spécifiques. •